



Commune de Rodez
Hôtel de Ville
Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9
Tél : 05 65 77 88 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil municipal
En exercice : 35
Présents : 31
Conseillers excusés et représentés : 3
Conseiller ne prenant pas part au vote : 1

L'an 2024, le lundi 16 décembre, à 17h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué le mardi 10 décembre 2024, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. TEYSSEBRE Christian, Maire de Rodez.

Conseillers présents (31) :

Mesdames ABBOU Nadia, ALAUZET Céline, BERTAU Iléana, BERARDI Marion, BEZOMBES Martine, BULTEL-HERMENT Monique, CASTAGNOS Fabienne, CROUZET Maryline, ECHENE Eléonore, FAUX Mathilde, HER Anne-Christine, SOUNILLAC Marie-France, TAUSSAT Régine, VARSİ Florence, VIDAL Sarah.

Messieurs BOUGES Jean-François, CESAR Alexis, CORTESE Franck, COSSON Jean-Michel, DONORE Joseph, FERRAND Bernard, FOURNIE Francis, GOMBERT Benjamin, JULIEN Serge, LAURAS Christophe, LIEGEOIS Patrick, RAUNA Alain, RUBIO Frédéric, TEYSSEBRE Christian, TIXIER Alain, VIDAMANT François.

Conseillers excusés et représentés (3)

Madame CLOT Marie-Noëlle	a donné pouvoir à	Madame BEZOMBES Martine,
Madame MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie	a donné pouvoir à	Monsieur CORTESE Franck
Monsieur COMBET Arnaud	a donné pouvoir à	Madame VIDAL Sarah

Conseillère ne prenant pas part au vote (1) :

Madame COLIN Laure

Secrétaire de séance : Monsieur Benjamin GOMBERT

DELIBERATION N°2024-154 – FESTIVAL F'ESTIVADA 2025 - Tarifs régie 2025

Considérant ce qui suit :

Soucieux de permettre au plus grand nombre de pouvoir participer, il sera proposé une billetterie accessible à 25 € pour 4 concerts et 55 € pour les 12 concerts. Avec le F'Estivada nous souhaitons garantir l'accessibilité à une offre culturelle riche en pratiquant une offre tarifaire adaptée à tous.

Festivals	Rodez Aveyron	Carcassonne Aude	Aurillac Cantal	Albi Tarn	Millau Aveyron
Tarifs jour individuel	25 €	59 à 89 €	45 €	59€ et 63€	49 €
Pass festival	55 € (3jrs)	-	83 € (2jrs)	136 € (3jrs)	119 € (3jrs)

Chiffres éditions 2025

Tarifs billetterie :

Tarif unique par soirée : 25 €
Tarif CSE – CST par soirée : 24 €
PASS pour 3 soirées : 55 €
PASS CSE-CST pour 3 soirées : 54 €
Enfant – de 3 ans : gratuit

La commission Ville Responsable et Solidaire a émis un avis favorable sur ce dossier.

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20241217-DEL2024154-DE
Reçu le 17/12/2024

VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024
Délibération N°2024-154

Le Conseil municipal, par 24 voix pour et 10 abstentions (Mathilde FAUX, Jean-Michel COSSON, Sarah VIDAL, Arnaud COMBET, Joseph DONORE, Eléonore ECHENE, Iléana BERTAU, Marion BERARDI, Alexis CESAR, Serge JULIEN :

- approuve les tarifs ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance
Signé : Benjamin GOMBERT
Acte dématérialisé

Le Maire
Signé : Christian TEYSSERE
Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération

Publiée le 17 décembre 2024

Transmise en Préfecture le 17 décembre 2024

Délais et voies de recours

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.